

Carrière d'extraction de sable industriel avec autorisation de remblaiement de déchets inertes k3

Postée le **24/02/2026**

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique : SAS
Ancienneté de la société : Moins de 5 ans
Localisation du siège : Ile-de-France, France
Département : Confidentiel

Résumé général de l'activité

ICPE :

Extraction de sablon et sable industriel, concassage, négoce de tous matériaux, remblaiement et travaux de réhabilitation de carrière.

Début d'activité fin 2025 suite à porter à connaissance de modification de phasage et travaux préliminaires.

Surface d'exploitation 24 ha dont 18 ha d'extraction.

L'autorisation actuelle porte sur un gisement de 2 000 000 de tonnes pour une extraction de 130 000 tonnes/an et le remblaiement en déchets inertes classe 3/k3.

Emplacement de premier ordre, accès direct sur route nationale et réseau francilien.

Aucune traversée d'agglomération.

Emplacement à 45 km de Notre Dame.

Aucun personnel à reprendre.

Aucun passif.

A propos de la cession

Type de cession envisagée : Majoritaire

Raison principale de la cession : Changement d'activité du dirigeant

Éléments chiffrés

En k€/année	2023	2024	2025	2026
CA			0	
Marge brute				
EBE			0	
Résultat exploitation				
Résultat net				
Nb. de personnes				

Position / concurrence

Positionnement par rapport au marché

Non précisé

Concurrence

Non précisé

Points forts / faibles

Points forts

- Gisement de 2 000 000 de tonnes.
- Très faible découverte.
- Autorisation de remblaiement en déchets inertes classe 3/k3.
- Accessibilité directe à la route nationale et au réseau francilien, sans traversée d'agglomération.
- Proximité de Paris.
- Taxe archéologique entièrement réglée.

- Autorisation de défrichement valable 30 ans.
- Compensation de défrichement réglée.
- Les actionnaires détiennent le foncier.

Complément d'information

Éléments complémentaires

Prix de cession souhaité : Le vendeur n'a pas souhaité préciser le prix de cession.

Compléments, spécificités

Début d'activité de l'ICPE en 2025.

Profil de repreneur recherché

Personne physique ou Personne morale ou Fonds d'investissement

Complément sur le profil de repreneur recherché

Les actionnaires détiennent l'intégralité du foncier.

Ils recherchent soit :

- Une cession de l'autorisation d'exploitation avec redevance tréfoncière sur gisement et remblaiement.
- Une cession de SAS avec l'autorisation d'exploitation (extraction et remblaiement) avec foncier, ou sans foncier avec redevance.

Ils sont ouverts à toute proposition sérieuse par investisseur, Groupe ou PME avec capacité technique et financière.